



Lévis, le 6 novembre 2020

Madame,
Monsieur,

La direction du Centre d'accueil St-Joseph de Lévis s'est donnée comme mandat d'informer les représentants de chaque résident, minimalement trois fois par année, concernant les principales activités de l'établissement et les divers changements. Depuis le printemps dernier, la pandémie a pris beaucoup de place dans l'organisation des services. Nous avons tenté de vous tenir informé le plus possible des directives annoncées par le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que tous les changements reliés aux visites et informations importantes pour vos proches.

Je souhaite donc partager avec vous les éléments d'information suivants :

- ❖ État de situation COVID 19 : Cela fera bientôt huit mois que la pandémie a émergé. Nous n'avons toujours pas de cas de COVID à l'intérieur de nos murs. Je peux vous dire à quel point je suis fière de la rigueur de nos équipes pour l'utilisation des meilleures pratiques. Je tiens particulièrement à les féliciter pour le travail accompli. De plus, notre préoccupation est constante par rapport à l'état tant physique que mental de nos résidents. L'annulation de certaines activités comme les musiciens, les clowns Jovia, la zoothérapie et toutes autres personnes venant de l'extérieur ont un impact majeur sur leur moral. Nous sollicitons votre aide pour que vous puissiez demeurer en contact avec eux le plus possible. La présence des proches aidants fait toute la différence pour nos aînés. Bien que nous ayons rehaussé les heures de nos éducatrices spécialisées et préposés aux bénéficiaires aux activités, bien qu'elles fassent un travail exceptionnel avec nos personnes âgées, il n'en demeure pas moins que rien ne remplace la famille. Nous avons toujours à votre disposition le SKYPE qui est un moyen virtuel d'entrer en communication avec ceux-ci. Pour réserver votre place, vous devez téléphoner à la réception du Centre.
- ❖ Des nouvelles du deuxième bain : Lors du dernier envoi, je vous ai mentionné que la direction d'établissement met tout en œuvre pour offrir le service d'un deuxième bain aux résidents le souhaitant. Je réitère que ce dossier demeure une priorité de la direction. Actuellement, nous avons 70 % de nos résidents qui veulent se prévaloir de ce deuxième bain. Par ailleurs, malgré la situation de la pandémie et les mesures mises en place, même si nous avons des enjeux de personnel, nous arrivons à un taux de 60 % de dispensation du deuxième bain. C'est une très belle évolution pour ce service dans les derniers mois.

...2

- ❖ Festivités de Noël : Cette année, nous ne pourrons pas faire notre grand souper comme nous le faisons par les années passées. Un comité regroupant un résident, un membre du comité des usagers et milieux de vie ainsi que du personnel, a été formé afin de planifier une FÊTE tout en respectant les directives du Ministère. Ce comité a retenu l'idée d'un dîner de Noël sur chaque unité où il y aura de l'animation et de la musique d'ambiance ainsi qu'un menu approprié pour l'occasion afin que ces activités soient à la hauteur de nos fêtes habituelles.

- ❖ **Petits rappels :**
 - Soutien aux familles : je vous rappelle que plusieurs intervenants peuvent vous accompagner et vous soutenir sur le plan émotionnel en lien avec l'hébergement de votre proche. Mme Marie-Michelle Breton, travailleuse sociale et Mme Mélanie Guay, conseillère en milieu de vie, offrent ce soutien. N'hésitez pas à les contacter, si besoin, au numéro 418 833-3414. De plus, vous pouvez aussi contacter le *Service de soutien aux proches aidants de Lévis et St-Lambert* au numéro 418 832-1671.
 - Notre établissement offre aussi un service d'accompagnement auprès de résidents qui sont en fin de vie. Cet accompagnement bénévole est offert, selon les désirs des proches, par des bénévoles du Centre d'accueil qui ont reçu une formation en soins palliatifs ou par des bénévoles de l'organisme Albatros.
 - Vous avez des interrogations, des insatisfactions quant à la dispensation des soins et des services, je vous invite à en discuter avec l'infirmier(ère) ou les chefs d'unités, ils sauront répondre à vos interrogations, vos besoins, vos demandes en vue de vous donner, ainsi qu'à votre proche, entière satisfaction. Aussi, vous pouvez communiquer avec la commissaire aux plaintes et à la qualité des services, au numéro sans frais : 1 888 999-7484.

- ❖ **Le coin Fondation :**
 - Chaque année, *La Fondation du Centre d'accueil* remet un montant de 20 000 \$ pour soutenir les activités de loisirs. Si vous souhaitez faire un don, je vous invite à consulter le site Internet du Centre d'accueil au www.castjoseph.com à la section *Fondation* ou à visiter la nouvelle page Facebook de La Fondation. Vous y trouverez aussi plusieurs informations en lien avec nos campagnes de collecte de fonds. Venez « LIKER » notre page !
 - La Fondation a pour mission de recueillir des dons afin d'améliorer la qualité de vie des résidents par :
 - La grande diversité d'activités de loisirs et culturelles offerte à la clientèle hébergée;
 - La tenue de sorties de groupe;
 - La réalisation de rêves de résidents;
 - Toutes autres activités qui peuvent contribuer au mieux-être des résidentes et des résidents.

- À quoi faisons-nous référence lorsque nous parlons de « rêves de résidents »? Les rêves de résidents sont une opportunité pour les résidents de vivre un moment privilégié en organisant une activité qui leur tient à cœur comme assister à un spectacle, prendre un repas dans un restaurant, etc. Pour faire une demande de rêve, un formulaire doit être rempli afin d'expliquer brièvement en quoi consiste le rêve. Ce formulaire est remis au service des loisirs qui se charge de faire les vérifications sur la faisabilité du rêve (capacité du résident à participer à l'activité, ressources humaines, matérielles et financières requises). Par la suite, la demande est transmise à La Fondation du Centre d'accueil. Si tous les facteurs impliqués sont favorables à la réalisation du rêve, les démarches sont alors enclenchées pour l'accomplissement du rêve. Il est à noter que La Fondation assure une contribution financière en défrayant 50 % du montant du rêve jusqu'à concurrence de 500,00 \$.

En terminant, je vous informe que je quitterai mes fonctions de coordonnatrice des opérations et de la transformation du Centre d'accueil le 6 novembre prochain. J'ai obtenu une promotion de Directrice adjointe au CIUSSS de la Capitale nationale. Avant de quitter, je tiens à vous dire à quel point j'ai été heureuse d'être en contact avec les résidents et vous, chères familles, travailler avec les employés, les médecins, les bénévoles et les partenaires. C'est deux dernières années, j'ai tellement appris et passé de bons moments que je ne pourrai oublier. Le Centre d'accueil St-Joseph de Lévis est comme une famille. Monsieur François Guimont, que vous connaissez peut-être déjà et qui est actuellement gestionnaire dans notre établissement, assurera l'intérim. Je lui souhaite la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

Sincères salutations.



Annik Caron,
Coordonnatrice des opérations et de la transformation